



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### NOTE D'INFORMATION N°1609 DU 05 MARS 2020

#### **Le Chef de l'Etat a fait une adresse sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en Congrès**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a fait une adresse sur l'état de la Nation, ce jeudi 05 mars 2020, à Yamoussoukro, devant le Parlement réuni en Congrès.

Dans son allocution, le Chef de l'Etat s'est réjoui d'être devant les élus et représentants du peuple souverain de Côte d'Ivoire, dans toute sa diversité, pour dresser l'état de la Nation et parler de l'avenir de notre pays.

Le Président de la République a fait le bilan de son action à la tête de notre pays au cours des 09 dernières années. Il a ainsi évoqué les urgences auxquelles il a fait face dès son accession à la magistrature suprême avec, notamment, le rétablissement de la paix et la sécurité, le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire national, la remise de la Côte d'Ivoire au travail et l'apport de solutions immédiates aux urgences sociales.

Le Chef de l'Etat a également relevé l'installation de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, l'identification et l'indemnisation de la grande majorité des victimes de la crise post-électorale et la réforme profonde du secteur de la sécurité. Toutes ces actions, selon lui, ont été menées pour renforcer la paix et la réconciliation nationale.

Le Président de la République a ajouté que pour la stabilité de la Côte d'Ivoire, notre pays a été doté de nouvelles Institutions telles que la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels pour la valorisation de nos us et coutumes, et le Sénat pour le renforcement du contrôle législatif de l'action du Gouvernement.

Evoquant la réalisation d'infrastructures, le Chef de l'Etat a souligné le renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, la réhabilitation et la construction d'hôpitaux et de centres de santé, la construction de centres spécialisés offrant des plateaux

techniques uniques dans la sous-région, la réhabilitation et le bitumage de routes, la construction de ponts et d'universités. Il a également relevé la gratuité de l'école, la création d'emplois, l'autonomisation des femmes, l'opérationnalisation de la Couverture Maladie Universelle, l'augmentation du revenu des paysans, la hausse du pouvoir d'achat des Ivoiriens et la lutte contre la pauvreté.

Le Président Alassane OUATTARA a reconnu n'avoir certainement pas tout réussi mais les résultats sont là ; ils sont appréciés par la grande majorité des Ivoiriens. Il a indiqué avoir donné le meilleur de lui-même, pour ses compatriotes parce qu'il aime son pays et ses concitoyens lui ont fait confiance en 2010 et en 2015, en lui confiant les destinées de la Côte d'Ivoire.

Abordant la réforme constitutionnelle, le Chef de l'Etat a proposé la révision de la constitution dans ses dispositions touchant, notamment, au statut du Vice-Président de la République, au pouvoir législatif et à l'organisation judiciaire.

Le Président de la République a, enfin, annoncé sa décision de ne pas être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 afin de respecter son engagement d'œuvrer pour le transfert du pouvoir à une jeune génération.

Par cet acte, le Chef de l'Etat a indiqué vouloir donner la possibilité à des Ivoiriens plus jeunes de poursuivre l'œuvre de modernisation de notre pays et de conduire la destinée de notre Nation, avec toute l'énergie nécessaire. Il a également souligné vouloir assurer les conditions d'une passation du pouvoir d'un Président démocratiquement élu à un autre, pour la première fois dans l'histoire de notre pays.

Pour terminer, le Président Alassane OUATTARA s'est félicité de sa mission à la tête de la Côte d'Ivoire, qui a été exaltante, et de l'honneur qui lui a été fait de servir son pays au plus haut niveau.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Léon FOSSOU,  
Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

Email: [leon.fossou@presidence.ci](mailto:leon.fossou@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)